

La clientèle de l'Eglise américaine est faite à la première génération d'éléments immigrés et presque toujours assez misérables ; à la seconde, elle s'élève ; mais très peu sortent d'une condition fort médiocre (1).

L'immigration aurait suffi, par son flot puissant et continu dans la seconde moitié de ce siècle, à grossir indéfiniment la masse des fidèles de l'Eglise romaine en Amérique. Mais il s'est trouvé que ces éléments catholiques immigrés, ces Irlandais, ces Allemands, ces Canadiens, ces Italiens, comptaient parmi les races les plus prolifiques du monde. Tandis que les Américains autochtones, les descendants des premiers colons protestants, allaient diminuant en nombre, à mesure que leur puissance sociale et leurs richesses accumulées grandissaient, les catholiques, au contraire, d'immigration récente, pullullaient. C'est la seconde cause de l'accroissement extraordinaire de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.

Enfin, il faut ajouter que, par l'annexion de la Floride, du Texas, de la Californie, du Nouveau-Mexique, l'Eglise catholique américaine a vu grossir le nombre de ses adhérents.

Il est à prévoir que cette marche ascendante ne se ralentira pas. Un écrivain protestant calcule que, dans un siècle, l'Eglise catholique comptera 60 millions de fidèles anglais dans l'Amérique du Nord." (*Le Journal des Débats*) (2).

Le charité légale

La Charité Légale, appelée plus communément la *taxe des pauvres*, est en vigueur en Angleterre et date du règne de la fameuse Elizabeth.

La Charité Légale est une institution contre nature, car elle repose sur la contrainte, alors que la liberté est de l'essence de la charité. Elle porte avec elle le châtimeut de l'oubli de la charité chrétienne ; elle refroidit et souvent elle éteint la charité privée ; elle manque de dignité, d'efficacité et de fécondité. Celui qui reçoit cette aumône la reçoit comme un droit, et celui qui la fait ne peut exercer aucune action morale. De plus, la *taxe des pauvres* a tous les effets d'une prime accordée à la paresse et à l'immoralité. Bien loin de diminuer le fléau du paupérisme en

(1) En règle générale, tout ceci est parfaitement exact. (N. D. L. S. R.)

(2) *Le Journal des Débats* n'est pas un journal catholique. (N. D. L. S. R.)